1637 (2023-2024) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2023-2024

20 FÉVRIER 2024

L'OFFICE WALLON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI *

Audition de Madame Yerna, Administratrice générale du FOREm

RAPPORT

présenté au nom de la Commission de l'emploi,
de l'action sociale et de la santé

par

M. Sahli

6e session de la XIe législature
* Voir CRIC (2023-2024) – N° 105
CRAC (2023-2024) – N° 105

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

SOMMAIRE

I. Résumé 3

II. Procédure 3

III. Audition de Mme Yerna, Administratrice générale de l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm) 3

IV. Rapport 4

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter :

– le compte rendu avancé des travaux qui n'engage ni les auteurs des interventions ni le Parlement. Il est consultable via le lien suivant : https://parlwal.be/3UPJ4PY.

– le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions. Il est consultable via le lien suivant : https://parlwal.be/3T4xVJK.

Les enregistrements audiovisuels de la réunion sont découpés en podcasts et mis à disposition sur le site web du Parlement de Wallonie : https://parlwal.be/42TdhiN.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé a procédé à l'audition de Mme Yerna, Administratrice générale de l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm).

I. RÉSUMÉ

La Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé a procédé à l'audition de Mme Yerna, quelques mois après sa prise de fonction en tant qu'Administratrice générale de l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm). Il a été demandé à Mme Yerna de présenter sa lettre de mission et de faire un bilan du fonctionnement de l'Unité d'administration publique.

II. PROCÉDURE

En date du 23 janvier 2024, la Commission a décidé de procéder à l'audition de Mme Yerna, Administratrice générale de l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm).

En date du 15 février 2024, la Conférence des présidents a décidé que la Commission procéderait à l'audition de Mme Yerna, Administratrice générale du FOREm.

La Commission a procédé à l'audition de Mme Yerna, Administratrice générale du FOREm, le 20 février 2024.

Ont participé aux travaux : Mme Bernard, M. Disabato, Mme Durenne, M. Heyvaert, Mme Laffut, M. Legasse (Président), Mme Roberty, M. Sahli (Rapporteur), Mmes Sobry, Vandorpe.

Ont assisté aux travaux : M. de Lamotte, Mme Mengoni.
Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes.

III. AUDITION DE MME YERNA, ADMINISTRATRICE GÉNÉRALE DE L'OFFICE WALLON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI (FOREM)

Le 20 février 2024, la Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé s'est réunie afin de procéder à l'audition de Mme Yerna, Administratrice générale de l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm).

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable via le lien suivant : https://parlwal.be/3T4xVJK, pp. 1 à 28.

IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il a été décidé de faire confiance au Président et au Rapporteur pour l'élaboration du rapport.

Le Rapporteur,	Le Président,
M. SAHLI	D. LEGASSE